



Institution de santé
pour religieuses et religieux
Fribourg

Site de Saint-Paul

Présentation du site

Adresse et contacts

- Adresse : ISRF Saint-Paul
Boulevard de Pérolles 44, 1700 Fribourg
- Equipe soignante :
 - Tél : 026 426 49 33
 - Mail : us.st-paul@isrf-frib.ch
- ICUS : Delphine Maillard
 - Tél : 026 426 49 66
 - Mail : delphine.maillard@isrf-frib.ch
- Infirmière-chef : Maryline Lemarié
 - Tél : 026 422 44 07
 - Mail : maryline.lemarie@isrf-frib.ch
- Animation :
 - Tél : 026 426 49 46
 - Mail : animationosp@isrf-frib.ch
- Direction : Clémence Dias Pereira
 - Tél : 026 422 44 06
 - Mail : clemence.diaspereira@isrf-frib.ch



Aménagement des locaux

L'unité de soins du site de Saint-Paul est située aux deuxièmes et troisièmes étages du bâtiment de la Communauté des Sœurs de Saint-Paul. En plus des chambres et des bureaux de l'unité, on trouve au troisième étage un petit salon, un oratoire, une salle d'animation et une salle à manger.

Le grand jardin situé derrière le bâtiment est accessible depuis le rez-de-chaussée où se trouvent également la salle de rencontre de la Communauté, la chapelle ainsi que la réception.



Chambre et mobilier

24 chambres médicalisées sont réparties sur le deuxième et le troisième étage, avec une vue sur le jardin ou sur la cour. Elles sont équipées d'un lit, d'une armoire murale, d'un fauteuil et d'une tablette. Chaque chambre dispose également d'un espace avec lavabo. Le Wi-Fi est accessible dans tout le bâtiment et un téléphone est à la disposition du résident sur chaque étage.

Les résidents sont vivement encouragés à aménager leur chambre avec leur mobilier, objets personnels, photos, afin de recréer au mieux un cadre de vie familial dans lequel ils conservent des repères sécurisants. L'aménagement de la chambre se fait d'entente avec la direction. Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, les animaux de compagnie, ainsi que les tapis ne sont pas autorisés.



Offices religieux

La chapelle de la Communauté est accessible pour les résidents au rez-de-chaussée du bâtiment

Une messe est célébrée chaque matin. Les horaires sont affichés dans l'unité.

Des moments de partage spirituel ainsi que des retraites sont également organisés ponctuellement par la Communauté.



Prestations

Prestations de soins

Les résidents sont pris en charge dans leur milieu de vie pour les soins et l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne dont ils ont besoin. Le médecin répondant est présent pour la visite médicale hebdomadaire sur le site et intervient à la demande de l'équipe infirmière lorsque l'état de santé du résident le nécessite. Des physiothérapeutes, diététiciens ou ergothérapeutes interviennent également sur place en fonction des besoins.

Prestations d'animation, d'accompagnement et de transport

Des animations de groupe et individuelle, telles que le tricot, la gymnastique douce, le loto ou encore les ateliers de cuisine, sont proposées chaque semaine à tous les résidents. Des sorties sont également organisées avec des groupes de résidents ou individuellement. Des intervenants externes sont régulièrement invités, notamment lors de fêtes particulières, pour des concerts, spectacles ou représentations diverses. L'animation se veut personnalisée et au plus proche des besoins des résidents. Dans la mesure des possibilités du service, le résident peut être accompagné ainsi pour une sortie de son choix.

Le transport pour les rendez-vous médicaux est généralement assuré par un véhicule et un chauffeur de l'Institution, sous réserve de leurs disponibilités. Si nécessaire, un membre de l'équipe soignante accompagne le résident durant la consultation. En cas d'empêchement, le représentant thérapeutique peut être sollicité.

Un service de coiffure et de pédicure est proposé une à deux fois par mois par un prestataire choisi par l'ISRF.

Prestations hôtelières

Repas

Le petit déjeuner, le diner et le souper sont pris à la salle à manger. Les collations sont généralement servies dans le hall d'entrée de l'unité, où des visiteurs peuvent être accueillis, pour des moments de convivialité dans la journée ou, sur réservation, pour un repas.



Nettoyage des chambres

Le nettoyage des chambres est assuré de plusieurs fois par semaine. Un nettoyage à fond des locaux est effectué deux fois par an.

Entretien du linge

Le nettoyage des vêtements personnels est assuré par la buanderie du couvent. Les vêtements du résident doivent être marqués à son nom ou avec un numéro au moyen d'étiquettes cousues.